

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Diane Sirard	1.1	Maire	22 277	11 138	
Yvon Forget	1.2	Conseiller	7 425	3 713	
Michel Venne	1.3	Conseiller	7 970	3 985	
Sylvain Leduc	1.4	Conseiller	7 504	3 752	
Richard Lévesque	1.5	Conseiller	7 425	3 713	
Jean-Claude Ratelle	1.6	Conseiller	7 425	3 713	
Sébastien Lavoie	1.7	Conseiller	7 425	3 713	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).